



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 24 novembre 2015

Communiqué de presse

EXERCICE DE TRANSPARENCE ABE 2015

Les résultats du Groupe Crédit Agricole présentés ci-après sont conformes aux directives méthodologiques données par l'ABE. L'attention du lecteur est attirée sur les éléments suivants :

Comme lors des précédents exercices ABE, les données publiées sont sur la base d'un périmètre prudentiel, dans lequel notamment les activités d'assurance sont mises en équivalence.

Dans l'onglet « Capital » et « Levier », les données publiées n'intègrent pas le résultat conservé du deuxième semestre 2014 pour les données au 31 décembre 2014, ni le résultat conservé du premier semestre 2015 pour les données au 30 juin 2015. En effet, le résultat conservé n'a été intégré aux déclarations réglementaires, servant de base à cet exercice, qu'après son approbation par l'Assemblée générale. En revanche, les données communiquées dans les présentations trimestrielles de résultats prennent en compte le résultat conservé de chaque période.